

Publié le 2 octobre 2024

La force de frappe des 162 Epl des régions Bretagne et Pays de la Loire

Sur les 1 442 Epl environ que l'on dénombre en France, 162 se trouvent dans les régions d'accueil du prochain congrès des Epl, du 8 au 10 octobre à Nantes (Bretagne, Pays de la Loire). Le tourisme et l'aménagement du tourisme sont fortement représentés dans ces sociétés. Focus sur ces Epl dynamiques tout au long d'un congrès très attendu.



Le mouvement de l'économie mixte locale en Bretagne et dans le Pays de la Loire est très ancré, et ce depuis des décennies. Les chiffres en forment la meilleure démonstration : on comptait au 1^{er} juin 2024 162 Epl en activité, dont 74 Sem, 3 SemOp et 85 Spl. D'autres chiffres viennent étayer ce constat de bonne santé : **les Epl génèrent 7 391 emplois et mobilisent 393 M€ de capital social ; en 2023, elles ont engendré 1 251 M€ de chiffre d'affaires**. Cet élan n'a cessé de s'amplifier depuis 2014 puisque 68 Epl ont vu le jour depuis cette année-là, 19 projets étant à ce jour en cours d'éclosion. On recense par ailleurs 60 filiales de Sem, les participations minoritaires s'élevant au nombre de 96. Enfin, 74 % des Epl sont engagées dans des stratégies de développement d'activités complémentaires. Autant le dire, cette force de frappe permet aux Epl de jouer ce fameux effet levier tant espéré par les collectivités locales.

Deux locomotives, le tourisme et l'aménagement du territoire

En regardant de plus près, on se rend que **les Epl de ces deux régions sont plus particulièrement présentes dans les territoires intercommunaux, 34 % d'entre elles ayant pignon sur rue contre 24,5 % à l'échelle nationale**. Sur les 162 Epl en activité, 36 relèvent des secteurs de l'aménagement et de l'immobilier d'entreprise, 61 du tourisme, de la culture et des loisirs, 29 de l'environnement et des réseaux. On compte par ailleurs 3 Epl dédiées à l'habitat, 12 au développement économique, 12 aux mobilités et au stationnement et 9 relèvent de l'action sociale et de santé. La composition de l'actionnariat des deux régions est aussi éclairante : les intercommunalités (20,5 %), les départements (19,5 %), les régions (15,5 %), et les communes (10,5 %) forment la majeure partie de l'actionnariat des Epl, 25,5 % du capital étant détenus par d'autres acteurs.

Santé financière florissante

Enfin, **le chiffre d'affaires des Epl en Pays de Loire est aussi un indicateur plus que probant de la bonne santé de l'économie mixte locale : de 535 M€ en 2013, ce dernier a atteint 781 M€ en 2023**, maintenant de très bons résultats dans les deux années de crise liées à la crise sanitaire (2020, 2021). Une capacité de résistance qui fait aussi la force de l'économie mixte locale, dont les chiffres en Bretagne et Pays de la Loire assurent une incontestable démonstration.